

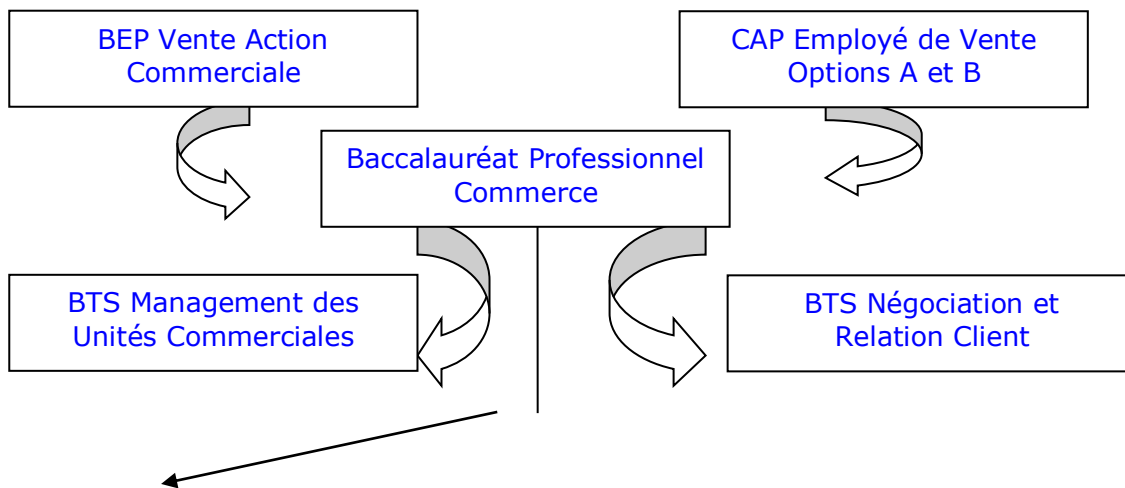
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL COMMERCE

Objectifs :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « commerce » est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire ou non, alimentaire ou non alimentaire, spécialisé ou généraliste, en libre service ou en vente assistée afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à la demande.

Après quelques années, l'employé peut devenir adjoint du responsable de petites unités commerciales.

Accompagnement pédagogique :



Emploi :

- Employé(e) de commerce
- Assistant(e) de vente
- Vendeur et vendeuse
- Vendeur et vendeuse conseiller
- Employé(e) commerciale
- Conseiller et conseillère de vente
- Vendeur et vendeuse spécialisé(e)

Enseignement dispensé sur 3 ans : 1850 heures de formation au CFA, en alternance 1 semaine sur 2.

Enseignement dispensé sur 2 ans : (1350 h de formation au CFA, en alternance 1 semaine sur 2 pour les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP ou BEP))

Enseignement général

- Français
- Histoire/géographie
- Mathématiques
- E.P.S.
- Anglais/Espagnol
- Arts plastiques

Enseignement professionnel

- Pôle vente
- Pôle gestion
- Pôle éco- droit
- Informatique

Apprentissage

- ❖ Formation professionnelle gratuite et qualifiante
- ❖ Diplôme de niveau IV Education Nationale
- ❖ Destiné aux personnes possédant le CAP ou BEP Vente
- ❖ Formation théorique au CFA et formation pratique en entreprise
- ❖ Statut de salarié(e) de l'entreprise (privé ou public)